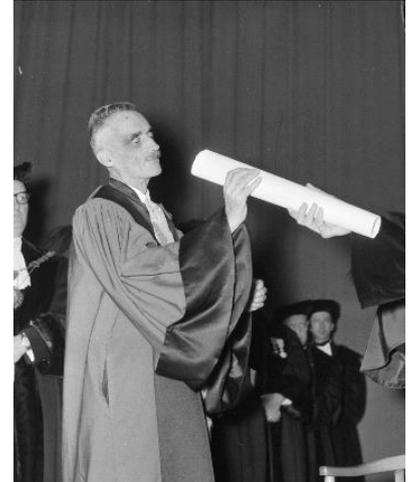


Le Mercredi des Illustres – N° 14

René SAVATIER

« Le cours commence. Le spectacle commence. Ce qui captive ses auditeurs ? l'éclat du regard, les bonds de la pensée, comme mue par un ressort. Par sa présence, la chaire professorale est changée en une scène de théâtre. L'artiste respecte son public. Il se donne pour des grimauds de 1^{ère} année comme pour un parterre de spécialistes. Sa méthode associe la rigueur du raisonnement et la mise en scène oratoire »¹.



Biographie²: René SAVATIER est né le 29 mars 1892 à Poitiers. Issu d'une famille bourgeoise catholique et très connue à Poitiers, il y effectue sa scolarité. Il est éduqué très tôt à la littérature et à l'art oratoire. Il soutiendra sa thèse de doctorat en droit à Poitiers 1916 à un moment où son père, officier réserviste dans l'armée, combat les puissances centrales. René SAVATIER quant à lui, n'avait pas pu être mobilisé dans l'armée pendant la première guerre en raison de problèmes de santé. Devenu enseignant à la Faculté de droit et de sciences économiques de Poitiers, son cours est des plus dynamiques, il en fait pratiquement une discussion avec ses étudiants. Universitaire et homme politique, René SAVATIER devient maire de Lésigny en 1929, fonction que son père et son grand-père ont occupé avant lui. En juin 1940, il s'engage dans la résistance auprès de Louis Renard. Il se fait arrêter par les allemands le 10 septembre 1942 et n'est libéré que le 1^{er} juillet 1943. De 1954 à 1959, il est doyen de la Faculté de droit et de sciences économiques de Poitiers, ville où il décède le 20 juin 1984.

Spécialités : Droit des obligations, droit des personnes, droit des affaires, droit médical, droit international privé.

Thèse : « Des effets de la sanction du devoir moral en droit positif français et devant la jurisprudence », Poitiers, 1916.

Ouvrages et articles majeurs :

- *Traité de la responsabilité civile en droit français. Tome I. Les sources de la responsabilité civile*, LGDJ, 1951, Contribution Georges RIPERT.
- *Traité de la responsabilité civile en droit français. Tome II. Conséquences et aspects divers de la responsabilité*, LGDJ, 1951, Contribution Georges Ripert.
- *Le droit comptable au service de l'homme*, Dalloz, 1969.
- *L'art de faire les lois : Bonaparte et le Code civil*, Dalloz, 1927.

Divers : René SAVATIER prônait dans ses cours que le droit ne peut se défaire de la vie en société et que l'intelligence doit toujours se voir attribuée une place plus importante que celle de la mémoire. Juriste très généraliste il s'est intéressé à beaucoup de matières. En droit des personnes et de la famille il dénonce les obligations que la jurisprudence a imposé aux couples non mariés pour protéger les tiers et les enfants issus de ses unions et milite pour la reconnaissance de la personnalité morale à la famille³. Dans son célèbre traité de la responsabilité civile, il plaide pour le maintien de la faute sans pour autant se montrer totalement hostile à la prise en compte du risque et distingue clairement responsabilité contractuelle et délictuelle⁴. Il sera chargé de la chronique « Successions et libéralités » de la Revue trimestrielle de droit civil pendant 57 ans. René SAVATIER s'est également interrogé plus largement sur les évolutions du droit et, partageant les idées de RIPERT, a exprimé dans plusieurs ouvrages son inquiétude quant au manque croissant du droit civil à protéger certains intérêts essentiels tels que le droit de propriété, la liberté contractuelle ou encore le « chef de famille »⁵. René SAVATIER est aussi marqué par une volonté d'évolution de la société française que ce soit par la prise en compte des progrès techniques que par une protection croissante des droits de l'Homme.

¹ J.-M. LELOUP, « René Savatier, un juriste dans son siècle. », *RTD Civ.* 1997.79.

² *Ibid.*

³ P. Arabeyre, J.-L. Halpérin, J. Krynen, *Dictionnaire historique des juristes français XlIIe-XXe siècle*, PUF, p.918 et s.

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*